

---

## Communiqué de Presse

Luxembourg, le 13 mai 2026

---

### **Lancement de la Tripartite face à la crise conjoncturelle : l'UDEL appelle à des mesures fortes en faveur de la compétitivité des entreprises**

**Face à la dégradation rapide du contexte géopolitique au Moyen-Orient, le Gouvernement a convoqué le Comité de coordination tripartite afin de faire face aux conséquences d'une nouvelle crise conjoncturelle, marquée par un choc énergétique, des tensions inflationnistes accrues et des risques majeurs pour l'économie luxembourgeoise.**

#### **Première phase : Objectivation de la situation économique et anticipation des impacts**

Une délégation\* de l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UDEL) a participé, ce mardi 12 mai, à la première réunion du Comité de coordination tripartite. Cette réunion s'est ouverte par des présentations du Commissaire à l'énergie et du Directeur du STATEC, visant à objectiver les débats et à anticiper les différents scénarios possibles, notamment en termes d'évolution des prix de l'énergie.

Tandis que la présentation du Commissaire à l'énergie a confirmé la hausse des prix de l'énergie, le Directeur du STATEC a présenté plusieurs scénarios, dont un reposant sur une fermeture de plusieurs mois du détroit d'Ormuz. Ce scénario, rendu de plus en plus plausible par les dernières évolutions de l'actualité, pourrait provoquer une spirale inflationniste marquée par le déclenchement de trois tranches indiciaires d'ici la fin du 3<sup>e</sup> trimestre 2027.

La délégation de l'UDEL a présenté l'état actuel de la compétitivité du Luxembourg et l'impact prévisible du conflit en Moyen-Orient, dont les premiers effets se font déjà ressentir, avec une vue détaillée pour chaque activité économique.

#### **Messages de l'UDEL**

**Une crise conjoncturelle sur une économie déjà fragilisée.** Le conflit au Moyen-Orient intervient alors que le Luxembourg connaît une absence de croissance économique depuis 2022, une hausse du coût du travail, une hausse du chômage ainsi qu'une baisse continue de la productivité, ayant fragilisé l'économie avant même le choc géopolitique.

**La compétitivité des entreprises doit être au cœur des discussions tripartites.** L'UDEL estime que le sujet central de la Tripartite doit être la compétitivité des entreprises face à la crise conjoncturelle. Sans entreprises compétitives, il n'y a ni création d'emploi, ni maintien de l'emploi, ni financement durable de l'État-providence et de la sécurité sociale. La compétitivité doit être le leitmotiv commun, pour le bien de tous.

**Un risque réel de spirale inflationniste et de destruction d'emplois.** Le conflit au Moyen-Orient entraîne une poussée inflationniste liée à l'énergie et aux matières premières, des tensions sur les chaînes d'approvisionnement et un risque de nouvelles hausses des coûts salariaux (indexation, charges), pouvant mener à une destruction nette d'emplois dans le secteur privé.

**L'emploi dépend directement de la compétitivité.** La déconnexion croissante entre le coût du travail et la productivité pèse sur la dynamique de l'emploi et du chômage au sein de l'économie marchande. Préserver l'emploi passe d'abord par le renforcement de la compétitivité des entreprises.

**La Tripartite doit pleinement jouer son rôle d'instrument de crise.** L'UEL attend de la Tripartite des réponses concrètes et rapides pour contenir l'inflation, respectivement pour maîtriser les effets de celle-ci, afin d'éviter une aggravation de la situation économique du pays.

### Prochaines étapes

Le Comité de coordination tripartite commencera sa phase de négociations les 2 et 3 juin prochains, avec une possible poursuite les 8, 9 et 10 juin. D'ici cette échéance, l'UEL, ensemble avec ses membres, s'engage à être pleinement préparée pour défendre en toutes circonstances les intérêts des entreprises luxembourgeoises avec la rigueur et la réactivité requises.

L'UEL aborde ces travaux tripartites avec détermination et un message clair : la compétitivité des entreprises luxembourgeoises doit être au centre de toutes les décisions prises. Cette Tripartite doit déboucher sur des mesures ambitieuses pour répondre à la crise conjoncturelle, et en particulier à ses composantes énergétiques.

**L'UEL insiste sur le fait que toute mesure visant à contenir l'inflation et à sauver l'économie s'avèrera moins coûteuse que de laisser celle-ci s'affaiblir.** Des entreprises compétitives constituent le moteur fondamental de la viabilité de la politique budgétaire du pays, du financement de la sécurité sociale, du modèle social luxembourgeois et donc du bien-être de l'ensemble des citoyens. Sans entreprises compétitives, il ne peut y avoir ni prospérité durable, ni cohésion sociale.

### \* Délégation de l'UEL à la réunion Tripartite du 12 mai

- Michel Reckinger, Président, UEL
- Marc Lauer, Président entrant, UEL
- René Winkin, Coordinateur ad intérim UEL (Directeur FEDIL)
- Fernand Ernster, Président, Chambre de Commerce
- Tom Wirion, Directeur Général, Chambre des Métiers
- Yves Stein, Président, ABBL
- Christian Strasser, Président, ACA
- Alain Rix, Président, Horesca,
- Luc Meyer, Président, Fda
- Alex Schumann, Président, FEDIL
- Carole Muller, Présidente, Luxembourg Confederation
- Nicolas Simons, Chief Economist, UEL

### À propos de l'UEL

L'UEL représente les employeurs du secteur privé, à l'exception du secteur primaire, au travers des deux chambres professionnelles patronales et des six principales fédérations professionnelles. L'UEL s'engage pour une économie attractive, un modèle social durable. Au service du pays, de ses habitants, de ceux qui y travaillent et y investissent. Plus d'infos sur [www.uel.lu](http://www.uel.lu)